

FAQ

Appel à manifestation d'intérêt

EXTENSION DES ZONES CONFLICTUELLES :
FONDS MARINS ET ESPACE

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES TRAVAUX D'INTERET DEFENSE

Ce document présente de manière non exhaustive quelques points d'information concernant l'appel à manifestation d'intérêt sur l'extension des zones conflictuelles : fonds marins et espace. Il n'a aucunement vocation à remplacer le texte de l'appel.

Informations clés

Proposition : informations clés

- **Cet appel est un appel à manifestation d'intérêt** : il a pour but de faire remonter les idées des acteurs de recherche et d'innovation sur les thématiques exposées.
Aucune proposition ne sera financée à l'issue de cet appel.
- **Proposition duale** : l'ensemble des applications potentielles (défense et « civil ») peut être abordé.
- S'inscrit dans les axes thématiques décrits dans l'appel à manifestation d'intérêt.
- **1 partenaire « organisme de recherche » obligatoire**, composition restante libre
- **Niveau de TRL : 1 - 6**

Liens utiles

Site de dépôt : <https://anr.fr/AMZC-2023>

Site de l'appel à projets :

Règlement financier et sa FAQ : <https://anr.fr/rf> et <https://anr.fr/fr/contact/faq-rf/>

Déontologie et intégrité scientifique : <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/lintegrite-scientifique/>

Processus de sélection : <https://anr.fr/fr/lanr/nous-connaître/processus-de-sélection/>

Plan d'action égalité femmes-hommes : <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/le-genre/>

Foire aux questions

	Question	Réponse	Commentaires et/ou références au texte
Format de la proposition	L'ANR impose-t-elle une trame pour le document scientifique ?	Oui	Cette trame est bien imposée. Les éléments demandés dans la proposition sont rappelés dans la trame
	La bibliographie et les annexes sont-elles incluses dans le maximum de page autorisé pour le document scientifique ?	Oui	Bien que pouvant appuyer le propos, elles ne sont pas exigées pour le document.
Proposition	Ma proposition peut-elle être financée dans le cadre de cet AMI ?	Non	Cet appel est un appel à manifestation d'intérêt, et non un appel à projets. Il permettra à l'Agence d'innovation de la défense de faire un état des lieux de propositions sur les thèmes indiqués.
	Ma proposition couvre plusieurs axes thématiques, lequel dois-je indiquer lors du dépôt ?	-	Deux champs thématiques (principal et secondaire) peuvent être indiqués sur le site de dépôt.
	Existe-il un encadrement financier prévisionnel de ma proposition	Non	Le montant prévisionnel de la proposition est laissé libre. Il est cependant évident qu'il doit correspondre aux travaux envisagés.
Consortium	Je participe à d'autres projets en cours d'évaluation sur des appels à projets ANR, puis-je faire une proposition dans cet appel ?	Oui	Cet appel n'est pas un appel à projet.
	Est-ce qu'une start-up peut participer en tant que partenaire à cette proposition ?	Oui	Pour plus d'informations sur les définitions et modalités d'attribution des aides aux entreprises : https://anr.fr/rf
Déroulé de l'appel	Par qui et comment ma proposition sera-t-elle analysée ?	-	Cet appel étant un appel à manifestation d'intérêt, les propositions seront analysées par des représentants du Ministère des armées et de l'ANR.
L'après	Quelle sera la suite à ma proposition ?	-	L'analyse des propositions faites pourra déboucher sur la création d'appel à projets
	Si un appel à projets est lancé suite à cet AMI et que je n'ai pas répondu à l'AMI, pourrais-je déposer un projet sur l'appel à projets ?	Oui	-